



Ville de Melun
République Française

Généralités :

Melun, 40 000 habitants, ville Préfecture innovante et dynamique, à l'écoute des habitants, à 45 km de Paris, s'agrandit, et développe de nombreux projets urbains : Ecoquartier, Projets de Rénovation Urbaine (PRU/NPNRU), Opération de Restauration Immobilière (ORI) / redynamisation du centre-ville, reconversion des sites hospitaliers...

Poste à pourvoir :

La ville de MELUN recrute
A la Direction Générale des Services Techniques
Un directeur de projet Action cœur de ville,
Dans le cadre d'emploi des ingénieurs
Homme ou femme, titulaire ou contractuel

Au sein du Pôle Cadre de Vie et Aménagement Durable, sous la responsabilité hiérarchique du DGS et la responsabilité fonctionnelle du DGST, le Directeur de projet porte un véritable enjeu sur le projet Action Cœur de Ville, l'un des projets d'aménagement urbain d'envergure pour la ville de Melun. Le programme s'articule autour des thématiques que sont l'habitat, les commerces et services, les mobilités et déplacements, la culture, les loisirs, les équipements publics et les aménagements urbains.

Le Directeur de projet conçoit, monte et conduit les opérations d'aménagement qui lui sont confiées en mettant en œuvre la concertation depuis la phase de conception urbaine des projets jusqu'à la clôture des opérations (maitrise d'œuvre technique et suivi des travaux assurés par la Direction Générale des Services Techniques).

Le Directeur de Projet assure ses missions dans le cadre d'un lien fonctionnel avec le Directeur Général des Services Techniques, Coordonnateur du Pôle Cadre de Vie et Aménagement Durable qui supervise l'ensemble des projets de la commune dans leur mise en œuvre opérationnelle et leur exploitation ultérieure. Ce lien fonctionnel permet de garantir une étroite collaboration avec l'ensemble des services du Pôle CVAD, en particulier s'agissant des services Développement Durable, Techniques, Commerce, Urbanisme Réglementaire, Patrimoine et Foncier ainsi que le service du Renouvellement Urbain.

Le Directeur de projet Action cœur de Ville est aussi amené à travailler en mode projets et de manière transversale avec d'autres services de la collectivité (cabinet du maire, services juridique, financier, communication, ...) et avec des partenaires extérieurs (prestataires, aménageurs, concessionnaires, collectivités publiques, en particulier la communauté d'agglomération Melun Val de Seine). Il est garant du respect du programme des opérations d'aménagements (coût, qualité, délais, risques...).

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE :

En phase pré-opérationnelle (ou phase "initialisation" d'une durée prévisionnelle de 18 mois de la convention-cadre Action Cœur de Ville signée mi-2018), il faudra poursuivre la définition de la stratégie d'intervention et suivre et ajourné le projet de convention de l'opération (avenant à la convention-cadre ACV définissant la phase "déploiement").

En phase opérationnelle (ou phase "déploiement" d'une durée prévisionnelle minimum de 60 mois de la convention-cadre ACV), il faudra mettre en œuvre et suivre les partenariats financiers, mobiliser et animer l'ensemble des partenaires opérationnels et des intervenants de l'opération, élaborer une stratégie de concertation avec les habitants et la mettre en œuvre, de communication et de valorisation du programme et de ses réalisations. Il faudra également assurer une fonction d'appui et de conseil auprès des instances décisionnelles du maître d'ouvrage et effectuer le suivi et le bilan du programme et organiser l'évaluation du programme.

Le Directeur de projet devra coordonner l'ensemble des actions thématiques du programme Action Cœur de Ville. Il doit impulser et animer de manière régulière le réseau des acteurs locaux.

Sur les autres opérations d'aménagement et de renouvellement urbain de la Ville de MELUN, le Directeur de Projet

participera, en lien avec les autres porteurs de projets à la mise en œuvre et suivi de l'ensemble des études préalables visant à élaborer ou préciser la faisabilité urbaine, foncière, technique, juridique, économique et programmatique des projets, il contribuera au montage et à la conduite des opérations d'aménagement, mais également au Choix de la procédure d'aménagement (ZAC, lotissement, PUP...) et d'action foncière (DUP, biens vacants sans maître...), et enfin participera au montage financier et administratif, et aux Procédures de consultation et de sélection d'aménageur.

EXIGENCES REQUISES :

De formation supérieure (Bac + 4/5 : architecte, urbaniste ou ingénieur), possédant une expérience significative dans les domaines de l'aménagement urbain et/ou la conduite de projets, si possible acquise au sein d'une collectivité locale ou d'une structure privée (SEM, bureau d'étude, OPH/ESH, société de promotion...).

Une réelle curiosité, compétence, et expérience dans les domaines de l'aménagement durable et des solutions innovantes s'agissant des projets à suivre, Maîtrise des outils informatiques (pack office, logiciels de dessins et cartographiques,...).

SAVOIR ETRE	SAVOIR et SAVOIR - FAIRE
<p>Sens du service public, Capacité à communiquer et à travailler en équipe, Apte au dialogue, à la négociation et d'aide à la prise de décision, Qualité relationnelle, de discernement et de discrétion, Autonomie / Esprit d'initiative et sens de l'adaptation, Dynamique et motivé, Disponible et polyvalent, Implication dans la dématérialisation des procédures et l'évolution des méthodes de travail.</p>	<p>→ Expérience avérée en conduite de projets transversaux, → Une bonne culture des collectivités locales et des acteurs institutionnels et privés du développement local, → Une bonne maîtrise des cadres réglementaires, juridiques et financiers de l'urbanisme, → Connaissance de l'environnement administratif et des procédures des collectivités territoriales. → Recherche d'informations juridiques avec rédaction de règlement de concours et cahiers des charges de prescription, → Montage de réunions pluridisciplinaires avec les différents partenaires et capacités à les animer, → Capacité rédactionnelle, de synthèse, organisationnelle et de planification (rédaction de projets de délibérations, notes d'informations), → Effectuer des analyses comparatives de différentes offres sur le plan financier et urbanistique, → Bonne connaissance des outils informatiques (logiciels de dessins et cartographiques).</p>

Conditions de travail :

→ Horaires fixes avec possibilité d'amplitude variable en fonction des obligations du service,

Les candidatures sont à adresser par mail à recrutement@ville-melun.fr.